L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI MATIN, 17 NOVEMBRE 1870.

44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI MATIN, 17 NOVEMBRE.

VENTES À L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails, voir aux annonces.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan [illegible] C. Vieille-Levée—[illegible] caisses de bottes, souliers et brodequins, et 100 malles bottes et cousus.
Par D. E. Morphy, à midi, à l'entrepôt Pe-[illegible], rue Girod—3,000 paquets de cercles en fer.
Par H. J. Montgomery, à sa salle d'encan—Ventes [illegible] de meubles.
Par J. Déjan, aux écuries de P. Liner, rue Gra[vier]—chevaux de selle et de harnais, mulets, buggies, etc.
Par O. Valeton, à 11 heures, au magasin de MM. [illegible] & Barstow, encoignure Tchoupitoulas et Natchez—Des tierçons et boucauts de jambons pressés au sucre, nouveaux. Et au No 14, rue Natchez—Comestibles.
Par Hoffman, Marks & Co, à leur salle d'encan [illegible] de la rue de Chartres—Habillements fins [illegible], lingerie de messieurs, chapeaux.
Par Vincent & Co., aux Nos 62 et 61 de la rue de Douane—Marchandises sèches, lingerie, etc.
Par D. E. Morphy, au No 47 de la rue des Magasins, à 10 heures—21 paquets de liens en fil de fer.

Farine—1,521 barils de farine. Voyez l'annonce de D. E. Morphy, encanteur.

Liens en fer—Vente à terme—Voyez l'annonce de D. E. Morphy, encanteur. Les acheteurs sont invités à assister aux ventes de ce jour.

Chaussures à l'encan.—Vendredi, 18 du courant, à 10 heures du matin, MM. Louis Stern & [illegible] vendront, dans leur salle d'encan de la rue Chartres, No. 76, 800 caisses de bottes, souliers et brodequins, expressément fabriqués pour le marché et convenables pour le commerce de la ville et de la campagne. La vente aura lieu sans réserve, en lots, à la convenance des acheteurs.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", encoignure des rues Camp et Poydras.

☞ CANDIS PURS et san MÉLANGE—Confiserie fine en tous genres chez J. VILLARRUBIA & Co, Successeurs d'Ernest Turpin, 93 rue Vieille-Levée.

Triomphe certain de la démocratie.

Un parti qui n'a dû le pouvoir qu'à des circonstances exceptionnelles, et qui ne s'est maintenu que par l'intrigue, la corruption, et la fraude, doit s'attendre à être complètement renversé dans un pays où les élections sont si fréquentes. Si nous en jugeons par l'ensemble des résultats que viennent de donner les élections d'aujourd'hui, nous devons croire que le parti radical n'a pas plus de deux ans à [illegible] au pays.

On verra par le tableau que nous publions ci-dessous que la majorité radicale dans la Chambre des Représentants au [illegible], vient de se trouver réduite de [illegible] voix. Les démocrates ont gagné [illegible]. Un pareil revirement dans l'opinion publique est significatif et il n'y a pas à s'y méprendre. Les jours du radicalisme sont comptés, et il est peu probable que le prochain président de la république soit radical, en dépit de l'emploi des [illegible] et des canonnières fédérales. Ce n'est pas dans les Etats du Nord seulement que les démocrates l'ont emporté. Nous venons de voir les radicaux battus dans plusieurs Etats du Sud, malgré le régime de terreur et d'ostracisme qu'y avait établi l'intervention de la force militaire. Le Missouri, par exemple, qui avait été complètement radicalisé et soumis à la [illegible], vient de secouer le joug en élisant un gouverneur partisan de la restauration des franchises politiques à tous les citoyens: il comptera dans le prochain Congrès quatre démocrates contre cinq radicaux et sa législature sera anti-radicale.

Le Tennessee qui avait été si longtemps soumis à la domination arbitraire de l'infâme Brownlow et de ses milices nègres, a élu au Congrès 8 démocrates pour remplacer 8 radicaux. L'Alabama aura 4 démocrates et 2 radicaux au lieu de 2 démocrates et 4 radicaux. La Caroline du Nord, malgré les expéditions militaires faites par le gouverneur avec ses bandes de sauvages, a élu 5 démocrates et 2 radicaux au lieu de 6 radicaux et un démocrate. En Géorgie, les démocrates auront 6 représentants au lieu de 3 et les radicaux 2 au lieu de 5. La Géorgie elle-même aura 5 démocrates et 3 radicaux.

Il ne reste dans le Sud que la Caroline du Sud, le Mississippi et la Louisiane, qui soient encore soumis complètement à l'odieuse domination des carpet-baggers et des radicaux. Mais le jour de la délivrance viendra pour ces trois Etats comme il est venu pour les autres, en dépit de toutes les fraudes d'élection, des baïonnettes fédérales, de Warmoth et des Van Ornum. En Louisiane, les démocrates eussent élu tous les représentants au Congrès et la majorité de la législature, sans les fraudes monstrueuses qui ont été pratiquées par les affidés de Warmoth qui ont donné à leur parti dans la Nouvelle-Orléans 8000 voix de plus qu'il n'en avait reçu.

De pareilles infamies ne peuvent pas se commettre impunément, et nous espérons que le peuple de la Louisiane saura y mettre un terme. Lorsqu'un président démocrate gouvernera à Washington, appuyé sur une Chambre démocratique, il ne sera plus possible à M. Warmoth de fabriquer, avec l'assistance des baïonnettes fédérales, une majorité mensongère pour son parti et de faire emprisonner des centaines de citoyens sous de faux prétextes.

Un peu de patience encore. Que les conservateurs maintiennent leur organisation et qu'ils resserrent les liens qui les unissent et le jour de la rétribution arrivera. Le triomphe final de la démocratie nous est aujourd'hui assuré.

Voici le tableau comparatif des forces des deux partis dans le 41me Congrès dont le terme expire le 3 mars 1871 à minuit et dans le 42me dont le terme doit ouvrir le 4 [mars].

Etats	41e Congrès Dém.	Rad.	Ind.	42e Congrès Dém.	Rad.	Con
[...]ama	4	2	—	2	4	—
[...]ansas	3	1	—	1	2	—
[...]fornie	3	—	—	2	1	—
[...]necticut	2	2	—	1	3	—
[...]aware	2	—	—	1	—	—
[...]ide	—	1	—	—	1	—
[...]gie	5	2	—	—	—	—
[...]s	5	8	1	4	10	—
[...]ana	5	6	—	4	7	—
[illegible]	—	6	—	—	6	—
[...]sas	—	1	—	—	1	—
[...]ky	9	—	—	9	—	—
[...]siane	2	3	—	—	5	—
[illegible]	—	5	—	—	5	—
[...]sachusetts	—	10	—	—	10	—
[...]gan	—	6	—	—	6	—
Maryland	—	—	—	5	—	—
[...]esota	—	1	1	1	1	—
[...]ssippi	—	5	—	—	5	—
[...]ouri	4	5	—	2	7	—
[...]aska	—	1	—	—	1	—
[...]ada	—	1	—	—	1	—
[...] Hampshire	—	3	—	—	3	—
[...] Jersey	2	3	—	3	2	—
[...] York	17	14	—	12	19	—
[...] Caroline	5	2	—	1	6	—
[illegible]	5	14	—	5	14	—
[...]on	1	—	—	1	—	—
[...]sylvanie	11	12	1	6	19	—
[...]e Island	—	2	—	—	2	—
[...] Caroline	—	4	—	—	4	—
[...]essee	8	—	—	—	8	—
[illegible]	2	2	—	1	3	—
[illegible]	—	3	—	—	3	—
[illegible]	6	2	—	—	3	5
[...] Virginie	2	1	—	—	3	—
[...]sin	2	4	—	1	5	—
Total	100	122	3	51	170	5
Majorité radicale		11			114	

☞ La maison Guéblé & Nippert vient [de rec]evoir un complet assortiment de [gants] de peau, gants Jouvin et autres.

AUX CONTRIBUABLES DU TROISIÈME DISTRICT.—Les contribuables du Troisième [District] qui n'ont pas encore payé leurs [taxes] d'Etat pour 1869, peuvent s'acquitter [sans] frais additionnels, d'ici au 15 décembre. M. John R. Clay, collecteur, No. 9, [rue] de l'Esplanade, les en avertit dans [une] annonce insérée plus loin.

POUR LES ATTAKAPAS.—Le bateau à vapeur "Pretender" partira pour les Attakapas ce soir à 6 heures et prendra du fret [et] des passagers pour tous les points intermédiaires. Le "Pretender" est un excellent bateau, supérieurement commandé [par le] capitaine A. Meynier qui a pour second commis M. Ant. Amirati dont la courtoisie est appréciée de tous ceux qui le connaissent. Nous recommandons, en conséquence, le "Pretender" à l'attention des expéditeurs et des voyageurs.

"LA PERLE," POUDRE DENTIFRICE. Les [dents] sont d'une importance capitale, sans [elles] il n'y a ni vraie beauté, ni bonne digestion. Pour les conserver faites usage tous les jours de la PERLE, poudre dentifrice préparée par M. A. Griffo. Cette poudre [blanchit] et conserve admirablement les [dents], prévient ou arrête la carie; tonifie [et raffermit] les gencives; parfume la bouche [et la] maintient dans un parfait état de [santé].

C'est, au dire de tout le monde, la meilleure poudre dentifrice parue jusqu'à ce [jour].

[Elle] se vend 30 cents la boîte seulement, à la Pharmacie, rue Royale, 205, coin Hôpital.

☞ La machine à coudre de Grover & Baker a obtenu le premier prix accordé à la meilleure machine pour familles, aux Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, en 1870. Bureaux, 182, Canal.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—*La Juive* inaugurera, ce soir, la brillante série de représentations que le théâtre de l'Opéra nous promet pour cet hiver. L'attrait de cette soirée sera des plus grands, la plupart des principaux artistes de la Compagnie devant y faire leurs débuts.

M. Cazeaux, fort premier ténor, chantera Eléazar; M. Castelmary, première basse de grand opéra, le cardinal; M. de Keghel, premier ténor léger, Léopold; M. Dubosc, seconde basse, Albert; M. Thery, second baryton, Ruggiero. Le public aura aussi le plaisir d'entendre Mlle Rozés, première chanteuse falcon, dans le rôle dramatique de Rachel, et Mme Naldi, première chanteuse légère, dans celui de la princesse Eudoxie.

Au premier et au troisième actes, grand divertissement par Mlles Keilt, Thérésa, Josephat et Johanna.

Cette soirée sera des plus brillantes, et il n'est que temps de passer au bureau de location. Quant à nous, nous nous promettons d'être à l'Opéra avant le lever du rideau.

HABITS POUR LES JEUNES GARÇONS ET ENFANTS.—M. B. T. Walshe, rue du Canal No 110, près de la rue St. Charles, vient de recevoir un assortiment d'habits des plus variés et des plus riches pour les jeunes garçons et les enfants. Ces habits sont taillés avec un goût particulier et prêtent aux enfants une élégance extraordinaire. Le stock, d'ailleurs est immense, et les mères de famille, tuteurs et gardiens, sont surs d'y trouver des articles convenables et de dernière mode. Ces articles sont, en outre, supérieurement confectionnés et les étoffes ne laissent rien à désirer pour la solidité, ni pour le brillant, ni pour la finesse.

☞ Achetez vos velours et garnitures nouveautés chez Guéblé & Nippert.

HABITS D'HOMMES.—Au magasin de M. B. T. Walshe, rue du Canal, 110, près de la rue St-Charles, se trouve une rare collection d'habits pour l'hiver qui maintenant nous mennes. L'assortiment est complet et l'on chercherait vainement autre part, à la Nouvelle-Orléans, des articles mieux confectionnés et d'un genre plus nouveau. Ajoutons que le prix en est très modéré.

☞ La machine à coudre de Grover & Baker, qui a remporté le prix aux Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, ne coûte que $55. Bureaux, 182, de la rue du Canal.

Souscription Française.

LISTE No. 18.

St. Jacques.

LISTE NO 1 DE J. DORNIER.

J C L E Roux	[illegible]	Jules Draillhette	$5 00
C R Kuneman	5 00	Eugène Tottel	5 00
Jules Dornier	5 00	C L Coppenex & Co	[illegible]
Jules Gentil	[illegible]	Alph Bourdin	1 00
[illegible]	[illegible]	[illegible] Blandel	[illegible]
[illegible]	[illegible]	A F Pybsky	[illegible]
Jacques Laporte	[illegible]	F Desdier	[illegible]
St Michel	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Marcus Caty	[illegible]	Elie Genre	[illegible]
Augt Mire	[illegible]	Adèle Genre	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible] Girard	[illegible]
Jacques Bourdo	[illegible]	Dr Mahieu	[illegible]
J Lartigue	[illegible]	J Mahieu	[illegible]
A Remy	[illegible]	Hy Dusbourg	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible] Latour	[illegible]
F Grandury	[illegible]	C Dornier	[illegible]
Ste Mary Jefferson College	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vve D Lanevalle	[illegible]	J Rome	[illegible]
Eglise St Michel	[illegible]	Hy Castaigne	[illegible]
[illegible] Kuneman	[illegible]	D L Théodore	[illegible]

LISTE No. 2 DE J. DORNIER.

Elie Genre	[illegible]	J Laporte	[illegible]
C Dornier	[illegible]	Eglise St Michel	[illegible]
Joseph [illegible]	[illegible]	L Remy	[illegible]
C L Coppenex	[illegible]	J Cabrade	[illegible]
Dr Mahieu	[illegible]	J Lartigue	[illegible]
A F Pybsky	[illegible]	H Girard	[illegible]
F Desdier	[illegible]	J [illegible]	[illegible]
Jacques Bourdo	[illegible]	J Guinchard	[illegible]
Jules Dornier	[illegible]	Antoine [illegible]	[illegible]
C R Kuneman	[illegible]	M Lamare	[illegible]

St. Charles.

P Escars	[illegible]	Bertrand Labat	[illegible]
J M Sartoux	[illegible]	John Rogers	[illegible]
Frank Filker	[illegible]	[illegible]	[illegible]
L A Vial	[illegible]	J R Chevandier	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mathéa Sunny	[illegible]	J B Perrot	[illegible]

Nouvelle-Orléans.

Eug Petetin	[illegible]	M et Mme Gal[illegible]	[illegible]
Angelina	[illegible]	[illegible]	[illegible]
A Cirrieta & Cie	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Louis Augusto Frech	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Simon [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Isidore [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	Henry Ruty	[illegible]
Jean [illegible] (Derville)	[illegible]	F [illegible]	[illegible]

Total général ..... [illegible]
Listes précédentes ..... [illegible]
Total ..... [illegible]

CHRONIQUE LOCALE.

INCENDIE DE BATEAUX.—Hier matin, vers 2 heures, le feu a pris au steamer *Cornelia*, amarré à la rive droite du fleuve. Le steamer a été bien vite enveloppé de flammes qui se sont communiquées au steamer *Bossier* et au remorqueur *Emma* No 1, qui était son voisin. Les progrès de l'incendie ont été fort rapides et tous ces bateaux ont été détruits à l'exception du remorqueur qui s'en est tiré avec la perte de ses œuvres mortes. Une barge, amarrée le long de l'*Emma*, a été aussi détruite. Les bateaux n'étaient pas chargés et sont pleinement assurés.

MYSTÈRES DES COFFRES-FORTS DÉVOILÉS.—L'officier Pecora a arrêté, hier matin, un fameux voleur qui a surpris en étudiant les mystérieuses serrures des coffres-forts modernes. Le papier saisi entre ses mains contient une description complète des combinaisons mécaniques qui forment le secret de ces serrures. Il faut donc maintenant ne plus s'y fier, mais il faut faire comme la banque d'épargne, qui vient de se loger rue du Camp, entre la rue de la Commune et la rue Gravier, construire dans les établissements même des maisons de fer d'une force matérielle supérieure à toute force de combinaison que les voleurs pourraient mettre en jeu.

INTERROGATOIRE DES PRISONNIERS DE BATON-ROUGE.—Après deux jours d'instruction, cette affaire n'en est pas devenue plus claire. Il serait difficile, en effet, de tirer quelque lumière d'une masse de témoignages confus, irréguliers et incohérents. Presque chaque témoin semble être sous l'impression de cette idée qu'il était l'objet particulier d'une vendetta qui aurait causé tout le désordre.

Un nommé Wm Patterson, couleur, fait un récit compliqué d'aventures, d'assauts sanglants et d'évasions extraordinaires. Mais dans un contre-interrogatoire, aucune de ses histoires n'a pu résister à l'épreuve.

Tout ce qu'un autre a pu dire sur cette affaire, c'est qu'elle a commencé par une rixe où s'est trouvé mêlé Sam Gordon, couleur, un des accusés, dans un restaurant au sujet de son souper.

S. Vianna, un des commissaires d'élection, était dans la salle du poll quand le feu a commencé. Il a reconnu F. et D. Lause, John Gass, Theo. Williams et Geo. Buckner. Les quatre premiers tiraient dans la salle et Buckner faisait feu sur le témoin.

James Jackson, couleur, arrivait en ville, quand rencontrant MM. Cooper, Lesage et Cousmard, il fut menacé par eux.

Leo Houston, couleur, dit qu'il a été emmené de chez lui par Cousmard qui l'a mis en prison et que de ce lieu le suret il a vu Cousmard et les autres tirer dans la maison de cour.

Léon Gasti, couleur, a eu plus de réserve qu'on en met ordinairement dans ces sortes d'occasions. La substance de son témoignage est qu'il réside à Baton-Rouge depuis 17 ans; qu'il était chez lui quand il a entendu le feu et qu'il n'est pas sorti.

Henry Williams, couleur, a vu MM. Dalsheimer, Latil, Hubbo et Williams tirant dans la maison de Cour.

Grey Jackson, couleur, dit que MM. Garu, Hubbs et Jackson ont fait feu sur lui.

Johnson McNair, couleur, a vu Thompson Bird commandant un groupe d'hommes et il a entendu qu'il leur recommandait de ne pas gaspiller leur poudre.

Aucune de ces dépositions n'a pu soutenir le contre-interrogatoire.

L'affaire sera reprise ce matin, à 10 heures.

RENVOYÉS.—Le grand juri a trouvé qu'il n'y avait pas matière à poursuivre contre James Ryan, John Brown et John McPherson, accusés d'avoir tué le capitaine R. L. Bradley, au coin des rues Erato et Carondelet, il y a quelques semaines. En conséquence les accusés ont été déchargés.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—John Nelson, déjà condamné à deux ans de pénitencier, a été convaincu, hier, d'avoir volé six habits dans l'établissement de Taylor, McElroy & Co., le 17 octobre.

Plusieurs autres affaires ont été remises.

HUITIÈME COUR DE DISTRICT.—Le rule pris par le surintendant d'Etat Conway contre le bureau d'école de la ville a été appelé hier devant le juge Dibble.

L'avocat de ville Lacey a fait une réponse pour la ville, et a proposé de soumettre l'affaire sans plaidoirie, mais M. Filleul, avocat adverse, a objecté et la question a été plaidée longuement. Le juge a dit qu'il aviserait et rendrait tardi sa décision.

SEPTIÈME COUR DE DISTRICT.—Caleb Cushing contre Myra Clark Gaines—Une somme de $6,000 est réclamée pour une portion d'émoluments gagnés en obtenant un jugement pour la défenderesse à la Cour Suprême des Etats-Unis, jugement qui a été la base de son succès. Cette réclamation est pour une portion de rétribution de 4 pour cent sur les premiers $500,000 réalisés par elle. Dingham et Kennedy, avocats pour le demandeur.

TERRIBLE TRAGÉDIE.—*Une femme qui tue son mari.*—Une horrible tragédie a eu lieu hier dans l'après-midi, au coin des rues Perdido et Clara. Une femme, Julie Durnia, âgée de 65 ans, a tué à coup de hache, son mari, Charles Durnia.

Il paraît, d'après son propre rapport qui est corroboré par la déclaration de plusieurs personnes, que Durnia, qui avait quelque peu bu, était rentré chez lui vers 2 heures hier soir, et qu'il s'était étendu sur le lit de son fils. Sa femme dit qu'il avait mis un bâton à côté de lui. Elle lui dit plusieurs fois de se lever et d'aller se coucher sur son propre lit, mais il ne fit aucune attention à cela. Alors elle devint furieuse et saisissant une grosse hache à fendre du bois, elle lui en porta plusieurs coups terribles à la tête et à la figure, et lui ouvrit le crâne en quelques endroits.

Cette femme a été arrêtée et conduite à la station centrale par l'officier Lewis. Les docteurs Ferry et Hard furent immédiatement appelés pour examiner et panser le blessé, mais leurs efforts ont été inutiles. Le malheureux a expiré deux heures après avoir été assailli.

Durnin et sa femme étaient mariés depuis 25 ans et avaient élevé plusieurs enfants qui sont vivants. Le mari avait 10 ans de moins que sa femme. Celle-ci n'a manifesté aucune émotion de regret quand elle a appris la mort de son mari. Au contraire, elle a laissé voir une sorte de satisfaction satanique. Elle a dit qu'il l'avait assez battue et qu'elle était charmée d'en être délivrée.

Quand notre rapporteur a visité la station à 10 heures, elle dormait tout comme si rien d'extraordinaire ne lui était arrivé. La hache dont elle s'est servie est un vieux instrument très ébréché et très rouillé, mais lourd. On peut voir cette hache au corps de garde où elle a été déposée.

Nouvelles Additionnelles.

PAR LE CABLE.

Londres, 10 novembre.

Le correspondant du *World* écrit de Paris à la date du 7:

Le caractère du général Trochu commence à être apprécié sous son véritable jour. Le général est un homme patriotique, profond penseur et réfléchi dans tout ce qu'il fait. Il est un excellent administrateur, pénétré de principes élevés sur la vie et ses devoirs, mais plein de faiblesse et de présomption. Il est éloquent, mais plutôt sentimental que profond, incapable de partager des passions subversives, il ne saura pas sévir contre elles; dans des conditions difficiles il n'est pas homme à concevoir un vaste plan et moins encore à trouver les moyens de l'exécuter.

Hier, j'ai visité le village de La Folie, à l'intersection du chemin de fer de Strasbourg avec le canal de l'Ourcq. Avant le siége, la route conduisant de Paris à La Folie était bordée de magnifiques villas et parcourue journellement par 3,000 voitures de toute espèce; maintenant, je m'y promène des heures entières sans rencontrer une âme. C'est une scène de désolation complète. Des lièvres et des lapins couraient devant moi, l'occupation des bois environnants par les Prussiens les ayant chassés de leurs gîtes; des troupeaux de chiens errent sans maîtres. Lorsqu'ils sont pris, on les mène au Jardin des Plantes pour servir de pâture aux animaux carnassiers qui y sont réunis.

Les lignes françaises s'étendent à 500 yardes en deçà de La Folie. Baubigny un village ruiné est occupé par les francs-tireurs et La Frasse par les mobiles de la Normandie. J'ai vu un soldat mourir de la petite vérole. Les soldats n'avaient pas reçu de viande depuis trois jours. Les Allemands étaient hors de vue quoique leurs avant-postes ne soient qu'à 200 yardes de distance. Ils se dissimulent continuellement, de sorte que les Français ne connaissent jamais la force de l'ennemi qu'ils ont devant eux.

On télégraphie de Versailles qu'on s'attend, dans les camps prussiens, à un mouvement sur une grande échelle d'un moment à l'autre, et qu'on se tient prêt à tout événement. Le Mont Valérien a entretenu un feu continu pendant les journées du 8 et du 9.

On pense que le bombardement commencera dès que le point d'où il doit être dirigé aura été fixé. Ce point sera probablement sur la ligne entre les forts d'Ivry et d'Issy. Entre ces deux forts sont ceux de Bicêtre, Montrouge et Vanves, et tous les cinq sont reliés par des ouvrages puissants pour la défense, mais présentant un obstacle insurmontable à une sortie.

En face est le pays occupé par les Allemands, garni d'abris pour l'artillerie de campagne et de murs à meurtrières. De St Cloud, les Prussiens peuvent lancer des obus jusque sur les Tuileries. Il est vrai que la batterie de St. Cloud est sous la ligne du feu du Mont-Valérien, qui pourrait la réduire au silence; mais les assiégeants attirent sur d'autres points l'attention de ce fort. Les canons et les provisions continuent à arriver en masse aux Allemands.

Une lettre de Paris constate que l'on aperçoit de l'Observatoire vingt cinq canons monstres de Krupp, mais aucun n'a encore tiré. La 1e division prussienne est arrivée à Versailles et la 3e à Château-Thierry. Le prince Frédéric-Charles est à Commercy.

Toute la garde nationale de Paris va être mobilisée. Les hommes de 20 à 40 ans, mariés ou célibataires, seront incorporés dans l'armée régulière, et les autres seront chargés du service des remparts. Tous sont déterminés à se battre jusqu'à la mort.

Une lettre de Paris, datée du 7, transmise par Londres le 10, annonce qu'après l'élection du 3, Jules Favre a prononcé un discours affirmant de nouveau que le gouvernement ne cèdera pas un pouce de territoire et resterait, quoi qu'il arrive, fidèle à cet engagement.

Des affiches, placardées devant les boucheries, informent le public que les rations pour trois jours sont réduites à 1/4 de livre de viande par tête.

Les vents d'hiver soufflent, et il a déjà gelé. On pourrait supposer, écrit-on de Londres, que cet hiver précoce décourage les Prussiens, mais il n'en est rien. Ils savent que le rejet de l'armistice leur impose l'obligation de combattre jusqu'au bout, et ils sont résolus, dût pas un d'entre eux ne jamais retourner au pays pour conter la défaite de l'armée du roi Guillaume devant Paris.

Quand on croyait, la semaine dernière, à la probabilité d'un armistice, les paysans réfugiés dans la capitale avec des provisions, pensant que le prix des denrées allait baisser, parcouraient les rues en offrant des volailles et des lapins vivants à des prix relativement modérés. On donnait tout poulets pour 20 francs, un lapin pour 12. Mais à peine le rejet de l'armistice a-t-il été connu, qu'une hausse générale s'est produite sur tous les comestibles.

Félix Pyat a été arrêté le 3 et mené à la préfecture de police. Quant à Gustave Flourens, les uns disent qu'il a été également arrêté, les autres qu'il a trouvé moyen de s'échapper et d'aller à Tours. M. Raoul Rigault, successeur de Lagrange, chef de la police politique, a été écroué parce qu'on a trouvé en sa possession un ordre, signé Blanqui, le chargeant de se mettre à la tête de la garde nationale et de prendre possession de l'Hôtel-de-Ville.

COMBAT A BLANZY.

On mande de Tours que les Français ont remporté une victoire près de Blanzy (Saône-et-Loire). L'ennemi, qui voulait traverser la Saône, a été attaqué par les francs-tireurs, commandés par Garibaldi, défait et jeté sur Brotonvillers (Doubs).

AUTRE VICTOIRE DE GARIBALDI.

Une dépêche de Londres, 15, annonce que Garibaldi a remporté une nouvelle victoire, mettant en complète déroute une force de 5,000 Prussiens.

ENGAGEMENT EN NORMANDIE.

Un télégramme de Tours porte qu'un engagement a eu lieu entre les gardes mobiles de la Seine et de l'Oise et les Prussiens, près de Tellières (?), en Normandie. Les mobiles ont défait l'ennemi et l'ont poursuivi jusqu'à Etrépagny.

FRANCE.

L'*Indépendance belge* du 28 octobre donne le résumé suivant des nouvelles de cette date:

Metz a capitulé hier: la forteresse, ainsi que le camp retranché; la garnison, commandée par le général Coffinières, comme l'armée, qui était sous les ordres du maréchal Bazaine. Ces forces étaient encore de 130 mille hommes, plus 20,000 malades et blessés. Tous ont déposé leurs armes hier après-midi.

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir l'importance de cet événement, officiellement annoncé par le roi de Prusse à la Reine. S'il ne hâte pas la conclusion de la paix par les négociations actuellement ouvertes à Versailles, il exercera en tout cas une influence considérable sur les futures opérations tant contre Paris que contre le midi et le centre de la France.

Nous sommes d'ailleurs sans détails sur les conditions de la capitulation et sur les circonstances qui ont pu déterminer le maréchal Bazaine à la signer. Mais c'est un fait tellement incroyable, même après Sedan, que celui d'une armée de 130,000 hommes valides mettant de la sorte bas les armes, et il a été précédé de si étranges intrigues, que toutes les suppositions semblent pour ainsi dire permises. Nous nous abstiendrons néanmoins d'en émettre ou d'en accueillir aucune, ne voulant exprimer une opinion ou un jugement, en une matière aussi grave, que lorsque nous serons en possession des données nécessaires pour nous éclairer.

D'après les correspondances de Tours du 25, on y était dès ce jour plus ou moins préparé à recevoir la nouvelle de la capitulation de Metz. Mais cette perspective n'abattait pas les courages. Au contraire, et sans qu'on pût savoir qu'autre fait que l'intervention des neutres ou un armistice, au succès duquel, d'ailleurs on croyait peu, il y avait comme un retour de confiance dans l'avenir, une résolution plus énergique que jamais de ne souscrire à aucune condition comportant comme une abdication des droits des populations de l'Alsace et de la Lorraine. A défaut de victoires, on espère lasser les vainqueurs. Lyon, Bordeaux, Nantes, Toulouse, Marseille, toutes les grandes villes seraient unanimes dans ce sentiment; dans les campagnes, aucune voix ne le combat.

A ce point de vue, on peut dire que si le gouvernement de Tours n'a pas partout toute l'autorité qu'il devrait avoir, ses résolutions du moins ne sont pas contredites par les volontés du pays. Si, par la continuation de la guerre, ce gouvernement venait à tomber, les armées allemandes se trouveraient en face de nouvelles et de luttes incessantes et multipliées sur une foule de points du territoire, d'une occupation, enfin de la France pendant un temps plus ou moins long. Il résulte d'une correspondance de Tours qu'au quartier général de Versailles on commence à entrevoir cette éventualité, mais qu'on est décidé à en accepter toutes les mauvaises chances.

La souscription à l'emprunt français négocié à Londres par M. Laurier a été close hier. L'opération paraît avoir bien réussi. C'est un succès pour le gouvernement de la défense nationale.

La finance est prudente de sa nature et essentiellement neutre. Elle ne donne son argent qu'à bon escient. Dans le cas actuel, en même temps qu'elle témoigne de sa confiance dans les ressources de la France, elle reconnaît le droit du gouvernement de la défense nationale de stipuler en son nom. C'est un résultat im-portant et dont le *Times*, aujourd'hui beaucoup plus sympathique à la France qu'à l'origine de la guerre, fait ressortir toute la signification. Il a demandé même si l'opération ne pourrait pas provoquer d'observation au point de vue de la neutralité de l'Angleterre. Mais comme l'Allemagne aura besoin de recourir tôt ou tard au crédit de la place de Londres et que les capitalistes anglais ne refuseront pas de l'assister comme ils ont assisté la France, la question n'inquiète que médiocrement le journal de la Cité.

PAR LE TELEGRAPHE.

(Dépêches transmises à l'Abeille.)

Une dépêche de Londres au 'World'

Situation critique de l'armée prussienne.

Les Allemands élèvent des retranchements autour de leurs lignes.

D'assiégeants ils deviennent assiégés.

Le roi Guillaume veut retourner à Berlin.

On lui refuse une escorte dans la crainte des francs-tireurs.

Effet des déclarations russes en Angleterre.

Grande activité dans les arsenaux anglais.

Si la Russie persiste, la guerre est assurée entre elle et la Grande Bretagne.

Dépêche de Granville au ministre anglais en Russie.

Nouvelles Européennes

Londres, 16 nov—Garibaldi abandonne la ligne des Vosges. Les Prussiens ont avancé jusqu'à Dôle.

Des avis de Chine, par la voie de Bombay, annoncent que de nouvelles attaques ont été commises contre les étrangers à Canton. L'exécution des criminels de Tien-Tsin a été retardée.

Il y a eu aujourd'hui une baisse remarquable dans les fonds du Continent à la Bourse, à cause des complications produites par la question d'Orient.

Lyon, 16—Dijon a été réoccupé par les Prussiens en force.

Des avis de Montargis disent que les Prussiens ont brûlé la station du chemin de fer de Nemours dans le département de Seine et Marne.

Tours, 16—Parmi les prisonniers capturés à Orléans se trouve un neveu du général Tann, et un général prussien qui était gouverneur d'Orléans pendant l'occupation. La voiture et les chevaux de Von der Tann lui-même ont été pris.

La ville de Chartres a été réoccupée par les Français.

Dreux, 16—Les forces françaises occupent cette ville. Les Prussiens forcent les paysans à travailler autour de Paris sous le feu des forts.

Bruxelles, 16—On dit que le général Von Moltke est sérieusement indisposé.

On prépare le château d'Aremberg en Suisse, pour servir de résidence à Napoléon III.

Une lettre de Varsovie dit que les réserves de l'armée Russe ont été appelées secrètement sous les drapeaux. Les contrats pour fournitures de céréales à l'armée pour 1871 sont doublés de ce qu'ils étaient pour l'année dernière. La fabrication des armes, dans tous les arsenaux et fonderies de l'empire, se poursuit sans interruption et très activement. La flotte s'exerce au tir de l'artillerie perfectionnée.

Londres, 16, (Dépêche au *World*)—M. Russell a informé Granville que Bismarck dit que la Prusse n'a pris et ne prendra aucune part à l'abrogation du traité de 1856 par la Russie, que la circulaire Gortschakoff a surpris Bismarck, et qu'il n'existe aucune entente entre la Russie et la Prusse. Les protestations de Bismarck sont reçues avec incrédulité dans les cercles bien informés.

Londres, 16—La *Correspondance de Berlin* annonce que la paix sera impossible tant que la France n'aura pas appris que le gouvernement de la défense nationale vient d'être désordre à l'intérieur.

Le gouvernement de Tours projette un nouvel emprunt.

Les Prussiens envoient de l'artillerie à Paris.

Le Parlement de l'Allemagne du Nord se réunira à Berlin le 24.

La "Correspondance de Berlin," journal semi-officiel, exprime le regret que les grandes puissances ne se hâtent pas de prendre en considération la convenance d'une modification au traité de 1856.

Les journaux autrichiens et hongrois dénoncent à l'unanimité la Russie pour sa proposition de violer les obligations solennelles d'un traité.

Tours, 16—Les journalistes français semblent se réjouir de l'anxiété de l'Angleterre au sujet de la déclaration de la Russie. Les articles des journaux en général déclarent que la position actuelle de l'Angleterre n'est qu'un juste retour pour son indifférence en présence des souffrances de son ancienne alliée.

Le gouvernement ici ne paraît prêter aucune attention à l'incident.

Madrid, 16—Cent quatre vingt trois députés libéraux se sont réunis hier. Le maréchal Serrano, Lopez, Domingues et Yzyguerdo étaient présents. Après une longue consultation il a été décidé que le premier vote serait pour le duc de Montpensier, et que si ce prince n'était pas élu on voterait pour le duc d'Aoste.

Il y a ici une immense excitation relativement à la question du trône. Un édit a été lancé contre les réunions publiques, et de nombreuses troupes sont sous les armes. On a découvert un complot contre la vie de Prim. Cinq conspirateurs ont été arrêtés; ils ont été trouvés porteurs de revolvers, de [illegible], de poignards, et l'on a saisi sur eux divers télégrammes et lettres. D'autres personnes sont impliquées.

Marseille, 16 nov—La ville est calme. L'autorité de Gent est respectée partout. Le général Lallemand a pris le commandement supérieur de l'Algérie. Dans sa proclamation, le nouveau gouverneur dit que les principes républicains seuls peuvent sauver la France.

Tours, 16 nov—Rien d'officiel, aujourd'hui, de l'armée de la Loire. Les nouvelles générales indiquent une grande activité dans les préparatifs. Des dépêches prussiennes, trouvées à Orléans, donnent au gouvernement des informations précieuses sur les intentions de l'ennemi.

New-York, 15—Dépêche au *World*:

Londres, 16—Toute la presse de Londres poussera demain matin un cri contre la Russie, en invitant le gouvernement à lui déclarer la guerre, si elle persiste dans sa demande. Le sentiment dans la ville est intense et l'excitation presque sans précédent. Le gouvernement se trouve lui-même engagé à prendre une attitude qu'il ne comptait pas prendre tout d'abord. Ce sentiment est si fort que le gouvernement est convaincu qu'il serait imprudent d'y résister.

L'amirauté déploie une activité extraordinaire. Des ordres ont été donnés pour équiper, armer et préparer toute la flotte. On travaillera jour et nuit à Portsmouth, Devonport, Spithead et Sheerness.

Des lettres particulières reçues de Versailles disent que la position des Allemands est devenue extrêmement critique et l'alarme règne parmi tous ceux qui comprennent la situation. Le roi veut retourner à Berlin immédiatement, mais on ne considère pas qu'il soit prudent de le laisser partir sans une très grande escorte, qu'il ne pourrait être épargnée, attendu qu'elle serait capturée ou tuée par les francs-tireurs qui fourmillent dans tout le pays. Si récentes sont les appréhensions des conséquences d'une attaque par les forces de Trochu et simultanément par l'armée de la Loire qu'on élève maintenant des retranchements sur les derrières et les flancs des positions allemandes autour de Paris.

Des officiers supérieurs à Versailles déclarent que les Allemands se trouvent eux-mêmes assiégés. D'autres disent qu'une transformation a eu lieu dans la situation. Le peuple Français a changé son découragement et sa crainte en confiance et en bravoure. D'immenses quantités de fusils Snider et de canons Armstrong sont dans les mains des Français, et le nombre de leurs armées s'accroît sans cesse. On fait aujourd'hui annonce que les tables ont tourné et l'on s'attend à une entière destruction des envahisseurs.

New York, 16 nov—Un correspondant du *Herald*, arrivant de Wilhelmshohe, sous la date du 14, dit: Piétri est parti aujourd'hui pour aller remplir une mission inconnue. L'Empereur a adressé au roi Guillaume une lettre pour le [illegible] d'avoir [illegible] sur Bazaine [illegible]. [illegible] exprimé, contenant une partie de la garde impériale dans le voisinage du château.

Dépêche à la *Tribune*.

Londres, 16 nov—Il y a eu une grande excitation ici, aujourd'hui, mais sans panique, à la réception des nouvelles russes. On s'attendait depuis si longtemps à quelque mouvement russe que le public y était préparé en partie. C'est la forme et le ton péremptoire de la déclaration russe qui a créé de l'étonnement plutôt que la demande elle-même.

On ne parle pas encore de guerre positivement, mais le cabinet anglais n'est pas d'humeur à se laisser effrayer par la perspective d'une collision à laquelle, cependant, il ne croit pas. Il n'y a personne qui dise que l'Angleterre ne fera la guerre en aucun cas. Ici, et peut être encore plus dans les cabinets du continent, le sentiment de l'impossibilité de permettre à la Russie de dicter ouvertement la loi domine tout.

Londres, 16 nov—La correspondance officielle suivante a transpiré:

Le comte Granville à sir A. Buchanan, ambassadeur anglais en Russie:

Foreign Office, 10 novembre 1870.

Monsieur—Le baron Brunnow m'a fait hier une communication concernant une convention entre l'empereur de Russie et le sultan de Turquie, limitant leurs forces navales sur la mer Noire, signée à Paris le 30 mars 1856, à laquelle vous faites allusion dans votre télégramme d'hier. Dans ma dépêche d'hier, je vous ai dit ce qui s'est passé entre nous, et maintenant, je me propose de faire des observations sur les dépêches du prince Gortschakoff des 19 et 20 octobre, qui m'ont été communiquées par l'ambassadeur russe. En cette occasion, le prince Gortschakoff déclare, de la part de Sa Majesté impériale, que le traité de 1856 a été violé, sous divers rapports, au préjudice de la Russie, et plus spécialement dans l'affaire des principautés contre la protestation explicite de ses représentants, et que par suite de ces infractions la Russie a le droit de renoncer à ces stipulations du traité qui touchent directement à ses intérêts.

Il est annoncé, en conséquence, qu'elle n'est plus liée par des traités qui réduisent ses droits de souveraineté dans la Mer Noire. Nous avons l'allégation que certains faits étant survenus, les articles, dans l'opinion de la Russie, sont en contradiction avec certaines stipulations du traité, et l'on prétend que la Russie, en vertu de son jugement sur le caractère de ces faits, a droit à se libérer elle-même de certaines autres stipulations de cet instrument.

La prétention est limitée dans son application pratique à quelques unes des stipulations du traité; mais la prétention au droit de renoncer à quelque stipulation que ce soit de cet acte invalide le tout. Cette assertion est parfaitement indépendante de la valeur morale du désir de la Russie d'être relevée de l'observation des clauses du traité de 1856, à propos de la Mer Noire; car la question est de savoir dans quelle main se trouve le pouvoir de relever une ou plusieurs parties contractantes de toutes ou d'une portion des stipulations.

Il a toujours été admis que ce droit appartient aux gouvernements qui ont été parties au contrat original.

Les dépêches du prince Gortschakoff paraissent assumer une autorité contestable. Toute puissance, parmi celles qui ont signé l'engagement, peut alléguer qu'il y a eu des occurrences qui, dans son opinion, sont en contradiction avec les clauses du traité, et bien que cette vue ne soit ni partagée ni admise par les puissances cosignataires, nous concevons que cette allégation soit soumise à la considération de ces gouvernements, mais leur annoncer qu'elle s'est dégagée de toutes les clauses ou d'une partie des clauses du traité qu'elle désapprouve, c'est aller au delà des bornes permises.

Il est très évident que l'effet de cette doctrine est de mettre toute l'autorité et l'efficacité des traités à la discrétion de chacune des puissances qui peuvent les avoir signés. Le résultat serait l'entière destruction des traités dans leur essence. Tandis que d'un côté tout leur objet est de lier les puissances les unes envers les autres, une de ces puissances, de l'autre, en séparant sa capacité individuelle, met toute l'affaire en question sous son contrôle et ne reste liée qu'envers elle-même.

C'est pourquoi le prince Gortschakoff a annoncé dans ces dépêches l'intention de la Russie de continuer à observer certaines clauses du traité. Quelque satisfaisant que cela puisse être en soi, ce n'est pas évidemment l'expression de la volonté libre de ce pouvoir qu'elle pourrait en tout temps altérer ou retirer, et en cela les mêmes objections peuvent être opposées aux autres parties de la communication parce qu'elle implique le droit de la Russie à annuler le traité en vertu d'une allégation dont seule elle se constitue juge.

La question, en conséquence, n'est pas si un désir exprimé par la Russie doit être examiné amicalement par les puissances co-signataires, mais si elles doivent accepter d'elle la résolution qu'elle a prise de s'affranchir d'un contrat solennel sans le consentement des autres.

J'ai à peine besoin de dire que le gouvernement de Sa Majesté a reçu cette communication avec un profond regret parce qu'elle ouvre une discussion qui pourrait ébranler l'entente cordiale qu'il s'est efforcé de maintenir avec l'empire russe et pour les raisons sus-mentionnées il est impossible au gouvernement de Sa Majesté de donner sa sanction à la politique annoncée par le prince Gortschakoff.

Si au lieu d'une pareille déclaration le gouvernement russe eût demandé aux autres puissances qui sont parties au traité de 1856 d'examiner si rien n'était arrivé qui pût être regardé comme une infraction au traité, ou s'il n'y avait rien dans les clauses qui, par suite des circonstances survenues, fût trop sévère envers la Russie ou qui fût inutile à protéger la Turquie, le gouvernement de Sa Majesté n'aurait pas refusé d'examiner la question de concert avec les puissances co-signataires du traité. Quoi qu'il en puisse être le résultat d'une pareille communication, le risque de complications futures et un précédent fort dangereux sur la validité des obligations internationales auraient été écartés.

Je suis, etc.
(Signé) GRANVILLE.

Nouvelles de Washington.

Washington, 16—Le Président a ordonné le rappel de Motley, d'Angleterre.

Washington, 16 nov—J. Duncan Allen a été nommé inspecteur des douanes à la Nouvelle-Orléans.

Nouvelles Diverses.

Mobile, 16—Il y a eu une forte gelée la nuit dernière, et il y en aura une autre probablement cette nuit. A vingt milles de Mobile, sur le chemin de fer de l'Ohio, la glace avait un pouce d'épaisseur.

Macon, Georgie, 16—La première gelée de la saison, dans cette région, a été visible ce matin.

New York, 16—Le steamer China est parti avec $600,000.

Indianapolis, 16.—La manufacture Doxey, & Anderson, a éprouvé une explosion ce matin. Quatre hommes ont été tués et cinq blessés. La bâtisse a été mise en pièces. Une famille entière, qui déjeunait en ce moment dans une maison adjacente, a été soulevée par ce choc et jetée dans la rue, sans éprouver de mal sérieux.

Marchés Européens

Londres, 16 nov., soir—Consolidés 93 1/8. Bonds 87 1/4.

Liverpool, 16 nov., soir—Coton ferme à la clôture. Orléans, 9 5/8. Ventes, 12,000 balles.

Marchés Américains.

New York, 16 nov., soir—Coton ferme à la clôture. Ventes 5500 balles; uplands 16 1/8. Fret plus ferme. Coton par vapeur 1/2 à 9/16.

New-York, 16—Or, ouvert à 111 7/8 et fermé à 112 3/8. 5-20 de '62 107 7/8. 10-40, 106 3/8. Louisiane 7 et 66. Levée 71 et 90.

Charleston, 16 nov—Coton calme à 15 3/8, Recettes 2600 balles. Stock [illegible].

Galveston, 16 nov—Coton ferme à 13 1/2 à 13 3/4. Stock 17,225.

Savannah, 16 nov—Coton irrégulier. Les nouvelles d'Europe ont fait retirer les acheteurs. Mid. 15 1/2; Recettes 4077; Exportation pour la Grande Bretagne [illegible]; Stock 74,328.

Memphis, 16—Coton calme et ferme à 15, Recettes 3636; Thermomètre 40. Il est tombé un peu de neige hier soir.

St. Louis, 16—Farine calme, superfine d'hiver à 4 à 4 15.

Cincinnati, 16—Coton 15 1/4; Porc [illegible]; Mess $22; Whisky 83.

Nouvelles des Rivières.

Vicksburg, 16 nov—Descendus: Importer, à midi; Marcella, à 5 h. P. M. Le fleuve monte; temps clair et frais.

Louisville, 16—Parti: bateau Florence Wightgale, pour la Nlle-Orléans, avec des barges chargées de fret. Le temps est couvert et quelques flocons de neige sont tombés ce matin.

St-Louis, 16—Arrivés: bateaux Mollie Moore, et Kellogg de la Nlle-Orléans. Parti, le Grand-Tower, pour Memphis. Le temps est couvert et il fait froid.

Cincinnati, 16—L'Ohio a baissé de 4 pouces depuis hier.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 16 nov., 6 h. P. M.—Baromètre: 30.30. Arrivé: brick Alice M. Putnam, en 35 jours de Londres. Parti: navire Idaho.

(Dépêches d'hier soir.)

Bruxelles, 16 nov.—L'*Indépendance belge* publie une dépêche de Vienne, datée d'hier soir, annonçant que l'Angleterre et l'Autriche, la Turquie et l'Italie se sont entendues pour [illegible] à la Russie, et qu'on prépare à Vienne une note collective [illegible].

L'attitude menaçante de la Russie a produit une panique dans les cercles financiers d'ici.

Florence, 16 nov.—La répudiation du traité de Paris par la Russie cause ici une anxiété très vive.

Londres, 16 nov.—Les fonds de toute sorte sont en baisse et le marché, en vue d'une crise dans la question d'Orient, est languissant. Il y a inquiétude dans tous les cercles.

Le *Times* a reçu une dépêche spéciale de Vienne, ce matin, qui confirme le rapport déjà reçu de l'agitation qu'a causée dans cette ville l'attitude de la Russie.

La question d'une alliance entre l'Angleterre, l'Autriche, l'Italie et la Turquie, est discutée de tous côtés.

Le *Times* parle en termes de dégoût et d'indignation de la circulaire de Gortschakoff.

Londres, 16 nov—Une dépêche reçue de Versailles, hier soir, annonce que tout est tranquille sur la Loire et devant Paris.

L'armée prussienne du Nord a occupé Chauny, dans le département de l'Aisne, de ce point elle menace Cambray, Rocroy, La Fère et d'autres places fortifiées des environs.

Londres, 16 nov—Le *Times* de cette après midi a une dépêche d'aujourd'hui, de Berlin, qui dit que le mouvement français sur Chartres n'est selon toute apparence, que le préliminaire d'une attaque contre le flanc occidental de l'armée allemande qui assiège maintenant Paris.

Les *Français* traitent comme prisonniers de guerre les capitaines des 40 navires marchands qui ont été pris. Bismark demande la reddition de ces 40 capitaines et menace d'user de représailles sur un nombre égal de notables français.

Londres, 16, (spécial au Telegram).—Les navires de guerre ont été rappelés de toutes les stations excepté là où leur présence est absolument nécessaire.

Une concentration de navires à Portsmouth est déjà apparente et la plus grande activité règne dans tous les arsenaux.

Une flotte puissante sera immédiatement envoyée dans la Méditerranée. Dans les cercles les mieux informés on pense que les prétentions de la Russie rendront la guerre inévitable.

On croit aussi que la Russie et la Prusse ont conclu une alliance contre le reste de l'Europe.

Passe du Sud-Ouest, midi—Pas d'arrivages. Partis, le steamer W. G. Hewes; les navires Pocahontas et Ella J. Thayer; le brick Guadaloupe et le schooner Veracruzano.

Londres, 16 nov., midi—Consolidés 93 1/8. 5-20 à 88.

Plus tard: Consolidés 93 1/8.

Liverpool, 16 novembre, midi.—Coton plus ferme. Uplands, 9 1/4 à 9 3/8 d.; Orléans, 9 1/2 à 9 5/8 d. Ventes, 11,000 balles.

Plus tard.—Coton plus ferme. Uplands 9 3/8 d.; Orléans, 9 5/8 d.

New-York, 16 nov., midi—Or 112 1/4, sterling 9 1/8 et 9 3/8. 5-20 107 3/4. Coton plus facile, Orléans 16 7/8. Ventes 1500 balles.

☞ Les comités de machines à coudre des Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, tenues en 1870, ont sanctionné les précieuses qualités de celle de Grover & Baker en lui accordant le premier prix destiné à la meilleure machine pour familles.

Le Combat du 21 Octobre.

On lit dans l'*Indépendance Belge*:

Un de nos amis nous envoie une lettre de Paris, en date du 22, qui est arrivée entre ses mains de façon assez extraordinaire. Un petit ballon est tombé dans le voisinage de la localité qu'habite cet ami et l'on a trouvé cette lettre unique, signée seulement d'un prénom. Elle indique comme lieu de départ la rue des Gravilliers, et est adressée à Mme Ros..... L'idée nous est venue de chercher ce nom dans l'Almanach Bottin, et nous l'y avons trouvé, en effet, avec le prénom et la signature, et avec la profession de chimiste: domicile, rue des Gravilliers.

Une autre indication encore que contient la lettre, c'est que c'est le 34ème envoi de ce genre, parti du même point. C'est donc un ballon par jour que M. Ros...... a expédié à sa femme sortie de Paris, et sa qualité de chimiste explique comment il a pu se passer cette fantaisie.

Quoi qu'il en soit, la lettre du 22 contient, indépendamment des choses intimes, un passage d'un très-vif intérêt: c'est le résumé du rapport du général Trochu, relatif à la sortie du 21, sur laquelle nous n'avons encore aucun renseignement de source française.

L'affaire y est présentée comme ayant un succès important pour les Français, tandis que la relation allemande donnée par le *Moniteur prussien* en a attribué le gain aux Allemands. En outre, il y est question d'une nouvelle sortie, à la date du 22, dont nous n'avons rien appris jusqu'à présent. Nous signalons ces contradictions, comme nous en avons tant signalé d'autres, sans faire nôtre ni l'une ni l'autre version.

Voici le passage auquel nous faisons allusion:

Mme Ros.... chez sa mère,
AA.... [Creuse.]
34e ballon Gravilliers, 3 h. de relevée
Paris, 22 octobre 1870.

Jamais le gouvernement n'avait été aussi explicite qu'aujourd'hui dans son rapport militaire. Attaqués sur trois points à la fois, les Prussiens ont été battus, repoussés partout. Cinq fois ils ont été obligés de renouveler leurs troupes à mesure que nous les démolissions. Nos [illegible] des forts, une pièce de redoute et notre artillerie de campagne ont porté partout dans leurs rangs un véritable carnage; nous avons repris, d'un seul côté Colombes, Ruel, Meudon, Saint-Cloud, Garches, où nous avons construit de formidables ouvrages. Nous avons occupé les ponts qu'ils avaient construits pour s'emparer de la presqu'île de Gennevilliers et nous avons isolé du reste de l'armée un corps prussien qui se trouve sans espoir ni possibilité de délivrance.

Tout le monde remarque que le rapport dit: *Sortie* au lieu de *reconnaissance*.

ALFRED.

UN ESPION DE PREMIÈRE CATÉGORIE.

Une lettre particulière de Besançon donne des détails très curieux et très intéressants sur l'arrestation d'un faux aéronaute, qui avait pris le nom de Lutz, et qui a été passé par les armes à Besançon même:

"....... Ici on vient d'arrêter et de fusiller un individu disant se nommer Lutz, qui s'est fait passer pour un délégué de la défense nationale. Il s'est installé pendant trois jours à la préfecture, donnant des ordres en maître, et a été reconnu pour un espion Prussien; il avait pris le nom d'un aéronaute qui est tombé avec son ballon au milieu des Prussiens.

"Ceux-ci ont gardé les dépêches importantes et expédié dans le même ballon un de leurs espions avec les autres dépêches et les papiers du véritable Lutz dont il a pris les noms et qualité. Il est tombé je ne sais où et est arrivé à Besançon, où il s'est installé. Il a donné 50 fr. à un enfant qui a mis le feu à un immense dépôt de fourrages, établi au bas de la place près de la cathédrale, et à peu de distance d'une poudrière.

"C'est dimanche, que l'incendie et l'arrestation ont eu lieu. Le gamin qui a mis le feu, confronté avec l'espion qui avait été enfermé à la citadelle, a affirmé que c'était bien lui qui avait donné 50 fr. pour mettre le feu aux fourrages. Est-ce assez hardi! Cette déclaration n'a pas laissé de doute et a décidé la condamnation et l'exécution immédiate. Le commandant de la place cependant n'était toujours même, car il a refusé énergiquement de montrer les arsenaux et les magasins militaires.

Nous lisons dans l'*Indépendance belge* du 21 octobre:

Le voyage de M. Gambetta dans les Vosges paraît avoir eu pour but de faciliter une entente entre le général Cambriels, commandant en chef des troupes régulières opérant dans cette partie de la France, M. Keller, l'ancien représentant alsacien du Haut-Rhin, aujourd'hui à la tête des corps-francs qui essayent de défendre ce pays, et Garibaldi chargé de diriger dans les montagnes des Vosges méridionales et du Jura toutes les forces irrégulières qui voudront se grouper autour de lui. Provisoirement le héros de Marsala a établi son quartier général à Dôle, d'où il compte inquiéter l'armée allemande commandée par le général Werder. Celui-ci, laissant Belfort à sa gauche, est déjà arrivé à Vesoul avec l'intention de gagner Lyon par la vallée de la Saône.

Mais avant de hasarder ce mouvement, il devra concerter ses opérations avec celles du général bavarois von der Tann qui est à Orléans et qui, d'après un article de la *Gazette de la Croix*, doit descendre vers Bourges, où la France a des fonderies de canons et d'autres établissements militaires de même ordre, travaillant à l'armement des levées qui se réunissent en ce moment dans les provinces du Midi.

Une échauffourée a eu lieu le 18 octobre au soir. Quelques cerveaux brûlés ont tenté de s'emparer de la préfecture et des hommes qui portent à Lille, avec autant d'énergie que de désintéressement, le poids de la situation qui leur a été imposée par la chute de l'empire. La garde nationale, prévenue à temps, a mis avec beaucoup d'entrain bon ordre à ces tentatives de divisions devant l'ennemi. Les principaux coupables ont été arrêtés en suite.

Décédé hier soir à 4 heures, à l'âge de [illegible] ans, [illegible], natif de Bordeaux (France) [illegible].

[illegible] Joséphine [illegible] [illegible].

Loge Libéral No 5, A. G. C. F. [illegible] VALENTINE RELIMPIO, fille de [illegible]. [illegible] Par ordre du V.: [illegible]

ENTREPOT DE TAPIS
Au No 17 de la Rue de Chartres,
A. BROUSSEAU & Co.
IMPORTATEURS et marchands en gros et en détail [illegible] TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES, [illegible].

FESTA DI ROMA.

La colonia [illegible] patriotica degli Italiani residenti in Nuova-Orleans per celebrare la liberazione e l'acquisto di ROMA CAPITALE D'ITALIA avrà luogo la sera di JOVEDI, 17 CORRENTE. La processione sarà mossa in ordine, alle ore sei, nella corte dello stabile situato nella via Vecchia Levee, tra le vie S. Pietro e Orleans, a muovera [illegible] delle città. Avrà termine al Palazzo [illegible] grande sala del Liceo, per udire i discorsi degli oratori e la esecuzione di un variato programma musicale.

Italiani: accorrete numerosi a dar segno del vostro amore di patria. A voi soli si appartiene ere di far che, la nostra dimostrazione abbia il risultamento ed il significato che il siamo prefissi, quello cioè di rendere immortale ed vera della santa concordia di voleri, e di affetti che guidò l'Italia nostra all'acquisto completo della indipendenza e della unità nazionale.

N. B.—La processione farà la via seguente: S. Luigi sino a Chartres. Chartres sino all' Esplanade—[illegible] Canal—Canale sino a Campo—Campo sino a Giulia—Giulia sino a S. Carlo—S. Carlo sino al Palazzo del Municipio.
16 nov— IL COMITATO.

Bersaglieri Guard à Voi!

Siete chiamati, di trovarvi nella sala della società "vestiti la grand' uniforme, alle ore 5 P. M. del 17 corrente, JOVEDI prossimo, per partecipare alla PROCESSIONE, che avrà luogo in commemorazione della liberazione di ROMA.
Per ordine del capitano. V. LAMANTIA, Sergente-Furiere.
15nov—

Società Italiana di Mutua Beneficenza.

SONO invitati i membri della società di riunirsi Jovedì 17 del corrente alle ore 6 P. M., nella loro sala all'angolo Jefferson e Levée, onde partecipare alla Festa dell' ACQUISTO DI ROMA.
Per il Presidente. [illegible] Segretario.
16nov—2t

Banque de l'Union de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 15 novembre 1870.

A UNE réunion des actionnaires tenue hier soir, il a été résolu que le [illegible] fut payé aux actionnaires, LUNDI prochain, 21 du courant, à [illegible] heures du [illegible].
17 nov au 21 GEO. A. FREREE, Caissier.

Avis.
Nlle-Orléans, 15 novembre 1870.

LES contribuables du Troisième District qui n'ont pas encore payé leurs taxes d'Etat pour 1869 sont notifiés qu'ils peuvent les payer sans frais, jusqu'au 15 décembre prochain.
JOHN R. CLAY, Collecteur, No 9, rue de l'Esplanade, entre Levée et Victoire.
16 nov—1m

Aux Citoyens de la Nelle-Orléans.

TOUS les citoyens de la Paroisse d'Orléans, qui ont été illégalement empêchés de s'enregistrer ou de voter à la dernière élection ou qui peuvent témoigner relativement aux fraudes, à l'intimidation, etc., ne feraient que leur devoir, de citoyen en faisant connaître au soussigné. No 15 de l'[illegible] Passage de la Bourse, au premier, leurs noms ou les renseignements qu'ils sont à même de donner.
E. HOWARD McCALEB, Vice-Président du Comité Démocrate de Paroisse.
16 nov—

MM. DESBONS & BONNECAZE

ONT l'honneur d'annoncer aux dames et au public en général qu'ils ont ouvert leurs SALONS DE LUNCH, Encoignure des rues [illegible] et Royale et encoignure Toulouse et Bourbon.

Ils ont aussi le Salon des Dames au Théâtre de l'Opéra, où l'on trouvera toutes sortes de rafraîchissements, tels que:
GLACES, SIROPS, LIMONADES,
BONBONS, GATEAUX, &c. &c. &c.
17nov—M J D Ma

Le Meilleur Sirop du Monde CONTRE LE RHUME

Est celui qui est à la fois efficace, agréable et bon marché.

Le SIROP PECTORAL BALSAMIQUE de Ducongé remplit toutes ces conditions.
1o—Il est si agréable au goût que même les enfants le prennent avec plaisir.
2o—Grâce à sa composition particulière, il ne fermente jamais, et on peut l'employer en toute sûreté jusqu'à la dernière goutte, ce qui est une grande économie.
3o—Enfin—et ce n'est pas le moindre de ses mérites—ceux qui ont eu l'occasion d'en faire usage, depuis trente ans, en reconnaissent l'incontestable supériorité pour la guérison des Rhumes, Toux, Catarrhes, Bronchites, Cracheement de sang, Maux de gorge et Coqueluche.
Employez-en et vous serez convaincus.
F. P. DUCONGÉ, Propriétaire, [illegible] rue de Chartres.
A vendre par Wheelock, Finlay & Co; Ball, Lyons & Co; E. J. Hart & Co; Frederickson & Hartz; E. Montcuse; H. Cortiau; D. Bienvenu; J. Delcaha; P. Barthe et d'autres pharmaciens.
17 nov—3m dim mar jeu

NOUVEAUTÉS de FANTAISIE.
GANTS DE PEAU!
VELOURS et GARNITURES!
GUÉBLÉ & NIPPERT,
137..........RUE DU CANAL..........137

Viennent de recevoir par les steamers Fire Queen, Alhambra et navire Oakland un magnifique assortiment d'articles nouveautés de Paris, tels que:
Gants de peau,
Rubans velours,
Rubans taffetas et satin,
Nouveautés de rubans pour écharpes,
Bijouterie jais et fantaisie,
Papeteries [illegible], lainages, etc,
Jouets, poupées, porcelaines, etc.,
Vélocipèdes et voitures d'enfants, etc.
Articles pour Messieurs:
Chemises, gants, cols et cravattes,
Bretelles, caleçons, mouchoirs, etc.,
Cannes et parapluies, etc.
GUÉBLÉ & NIPPERT.
12 nov—2m—D.M.J

MAISON
J. GALINIER,
(No 101), RUE ROYALE, (101)
Entre St-Louis et Conti.

MARDI, 15 COURANT,
OUVERTURE
—DES MARCHANDISES DE SAISON—
COMPRENANT:

CHAPEAUX modèles dans toutes les formes nouvelles.
Un grand assortiment de FLEURS achetées dans les meilleures maisons de Paris.
COURONNES de mariée, BOUQUETS et TRAINES pour ornement de robes, VOILES-PARURES pour demoiselles d'honneur.
Un plus grand choix de COIFFURES DE FLEURS pour soirées, bals et spectacles, coiffure haute nouveauté en crêpe de Chine.
Un lot de BIJOUTERIE, choix de modèles très élégants.
CHAPEAUX de feutre, dans toutes les formes et toutes les nuances nouvelles,
CHIGNONS en tous cheveux, d'après les dernières gravures.
Une grande variété d'ÉVENTAILS.
Toutes les nuances de mode en Velours, Rubans, [illegible].
Toutes les formes parues en TULLE et LINON.
Aussi—Un choix de PLUMES, dans tous les genres.
J'invite les dames à venir voir mes marchandises elles trouveront chez moi l'expression de tout ce que Paris a produit de nouveau en modes jusqu'à la date où ces [illegible] ont été fermées.
11nov—1m J. GALINIER

Linge de peau, chaud, pour Messieurs.
Renouvelez votre linge dans au magasin de
B. T. WALSHE,
Au No 110 de la rue du Canal, près St. Charles.
Le stock est nouveau, l'assortiment complet et prix modérés.
15nov—2t PP

Habillements de jeunes garçons et d'enfants.
Un assortiment complet d'articles nouveaux, à des prix modérés,
Au magasin de
B. T. WALSHE,
15 nov—MPP No. 110, rue Canal près St. Charles.

Mme OLYMPE,
144..........RUE DU CANAL..........144
Vient de recevoir par le steamship FIRE QUEEN, un envoi de Jolis Chapeaux de Paris, ainsi que d'autres articles élégants, tels que: Falbalas de soie, de velours et de drap, des Echarpes, des Bobelines, Voiles, Coiffures, &c. &c.
Les dames, ses clientes, ainsi que le public en général, sont invitées à venir visiter ces nouveautés.
15 nov—2t PP

MODES et NOUVEAUTÉS.
Mme DUPUY, de retour de France, annonce à sa clientèle de la ville et de la campagne qu'elle vient de recevoir par le "Fire Queen" et le navire "Oakland", et de détailler à son nouveau magasin de gros, No 69, rue de Chartres, et à son magasin de détail, No 160, rue Royale, un grand assortiment de MODES, NOUVEAUTÉS, PLUMES, FLEURS, LINGERIE, &c. &c.
Mme DUPUY blanchit et teint les plumes en toutes nuances.
12 nov—1m

Perdus, Egarés ou Volés.
[illegible] de [illegible] et [illegible] Jackson, [illegible] la Levée, Troisième district, [illegible] Cheval, [illegible] la direction [illegible] ROUGE [illegible], accompagné d'une belle JUMENT [illegible], ayant le bout de la queue blanc et une marque [illegible]. La personne qui ramènera ces animaux [illegible] recevra une récompense.
PIVALDOUR & PETIT.
17 nov—3

A VENDRE.
Une épicerie bien achalandée. Pour plus amples informations, s'adresser à [illegible], [illegible] Vieille-Levée.

C. CAVAROC,
Négociant Commissionnaire,
5.......PASSAGE DE LA BOURSE.......5

LE SOUSSIGNÉ fait des avances libérales sur consignations à ses amis en Europe.
6nov C. CAVAROC.

Champagne J. Roussillon.
500 Paniers, grandes et demi-bouteilles, en magasin et à vendre
6nov par C. CAVAROC

Vin rouge en caisses.
10,000 caisses vin rouge St-Loubès et Médoc
Bordeaux en magasin et à vendre
6nov par C. CAVAROC.

Vins fins et en caisses.
300 caisses Château Tappetet,
200 caisses Château Dillon,
[illegible] " St-Julien,
[illegible] " St-Estèphe,
[illegible] " Margaux,
[illegible] " Château Lafite,
[illegible] " Château Margaux,
[illegible] " Château Latour-Blanche,
[illegible] " Château Yquem,
[illegible] " Château Crotet,
En magasin et à vendre par
6nov C. CAVAROC.

Vins fins en barriques.
150 barriques Château Dillon, diverses années,
en magasin et à vendre par
6nov C. CAVAROC.

Vins au dessus de l'ordinaire.
50 barriques Côtes de Fronsac,
" Côtes de Bourg.
En magasin et à vendre par
6nov C. CAVAROC.

Paniers bouteilles vides.
500 paniers,
en magasin et à vendre par
6nov C. CAVAROC.

Reçu par le navire "Gardner Colby," venant de Bordeaux.
SARDINES:
[illegible] caisses 100/4 Che le Dantec,
[illegible] " Ve Rozier & fils,
[illegible] " Petel & Co,
[illegible] " Angereau,
[illegible] " Lorenz,
[illegible] " Tertinis Balleroux.
VINS:
[illegible] barriques vin rouge Château Dillon No [illegible],
[illegible]
BOUCHONS:
10 balles de 10,000 bouchons chaque,
à vendre par
6 nov C. CAVAROC.

A Livrer par le navire "[illegible]" attendu de Bordeaux:
800 barriques vin rouge,
à vendre par
6 nov C. CAVAROC.

L. Rœderer,
35 paniers de 12 bouteilles, [illegible]
en magasin et à vendre par
6nov—1f C. CAVAROC.

Marchandises à bon marché,
Nouvellement reçues et à vendre au
MAGASIN St-PHILIPPE,
No. 220, rue Royale, coin St-Philippe.

ALPAGAS couleur unis, à 20 cents; [illegible], à 15 cts; Mouchoirs fins, à ourlets, à $1 50 la douzaine; Serviettes unie, à $1 50 la douz.; Véritables Corsets Français, à [illegible]; Coton à draps 10/4, à 35 cts la verge; Couvertes blanches, $1 25 pièce; Bas anglais (balbriggans), à [illegible]; Gants de peau, à 75 cts la paire; Jupons balmorals, à 75 cts; Flanelles blanches et en couleur; Châles-couvertes noirs, carrés et longs; Véritables Châles cachemire, tous prix.
Venez et voyez les prix bon marché!
On se fait un plaisir de montrer les marchandises.
15 nov—1f

Personnel.
M. DANIEL PERRIS, ou quiconque connaît son adresse, est prié de la faire savoir à son cousin Nicolas Perris, par lettre, ou autrement, au bureau de L'ABEILLE, 73, rue de Chartres.
15nov—3

OUVERTURE
D'un Grand Stock de Marchandises Sèches
VENANT DES ENCANS DE NEW-YORK.
—Chez—
PEPIN & TURCOTTE
180..........CANAL..........180
Encoignure Baronne,

NOUS venons de recevoir un immense "Stock" de Marchandises Sèches, venant des Encans de New York que nous offrirons en vente à partir de Lundi, 14 courant, aux prix les plus bas du marché. Nous engageons le public et nos amis à venir examiner notre stock avant de faire leurs achats ailleurs.
[illegible]
15 oct—1m PP C. PEPIN & TURCOTTE.

Demande de Cuisinière.
UNE bonne cuisinière trouvera à s'employer en s'adressant, immédiatement, au No 18, rue Poydras. De bons gages seront donnés.
15 nov—3t

Avis.
LES Souscripteurs au Capital de la Compagnie d'Assurance contre l'Incendie, LA SALAMANDRE, sont priés de se réunir au Bureau de M. Edward Barnett, notaire public, rue Royale No 16, au premier étage, de 9 à 12 heures A. M., et de 1 heure à 4 heures P. M., pour signer la Charte. Nouvelle Orléans, 12 novembre 1870. 12 nov—3t

Huile de Graines de Lin.
50 BARILS HUILE DE GRAINES DE LIN, vieille et cuite,
A vendre par
WM. H. VERDENBURGH,
16nov—3t No 28 de la rue Poydras.

$25 00 de Récompense.
Perdu depuis un mois par [illegible] un CHIEN de chasse (pointeur) couleur noire, marqué [illegible] à vendre par [illegible] La personne qui le rapportera recevra la récompense ci-dessus.
MR. THIBAUD, Jardinier, Rue Adam, [illegible].

Perdu.
Un chien d'arrêt, caillé bleu, répondant au nom de [illegible]. [illegible] récompense [illegible].

GRANDE FABRIQUE DE
CANDI,
DE
NORMAN & REISS,
181 et 183, rue Vieille-Levée, 181 et 183.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.
RUE VIEILLE-LEVÉE.
ILS Y FABRIQUENT CONSTAMMENT
Du Candi en gros et en petits bâtons,
Toute espèce de Candie à la crème,
Toute espèce de candie moulée,
Candie Star,
Candi sucre (Horehound),
Candi tressé,
Candi dur,
Popping Kisses américains,
Pâte de Jujube,
Toute espèce de Chocolats,
Bonbons fins;
Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE.
Toute espèce de GATEAUX
ornés et simples.
GATEAUX DE MARIAGE
faits sur commande dans le plus court délai.
De importantes toutes sortes d'Articles ÉTRANGERS, tels que
Boîtes de fantaisie,
Capsules de toutes grandeurs,
Boules de pâte de gomme,
Boules or et argent,
Toute espèce de rubans,
Fleurs de tous genres,
Cornets d'abondance,
Sacs de fantaisie,
Papier dentelle, etc.
Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.
NORMAN & REISS
RUE VIEILLE-LEVÉE.

CANDI
Bon Ton
BOITES A SURPRISES.
Toutes les boîtes sont remplies avec du Candi assorti et parfumé, et chaque boîte vous annonce UNE SURPRISE.
MONTRES EN OR ET EN ARGENT,
CHAINES DE MONTRES,
ÉPINGLETTES,
POUR DAMES ET MESSIEURS,
BOUTONS DE MANCHES,
BOUTONS DOUBLES,
BOUCLES D'OREILLES,
ETC., ETC., ETC.
Manufacturés par GEO. MILLER & SON [illegible] Market St. Philadelphie.
500 DOUZAINES, venant d'arriver, et à vendre en détail à 25 cents, par
NORMAN & REISS, Seuls Agents.
Nos 181 et 183 de la rue Vieille-Levée.
1oct—PP

C. H. ZIMMERMANN & Co.
Aux Nos 94 et 96 de la rue du Canal,
REÇOIVENT, en ce moment, un stock complet de
Breastpins "Band"
Bracelets chaîne,
Broches miniature,
Médaillons ciselés,
Médaillons et Rosaires catholiques,
en or et en argent,
Argenterie riche en caisses, et Services,
Orfèvrerie Allemande et Christophe,
Couvellerie de table,
à manches ivoire et nacre.
Ils réparent et émaillent les bijoux et remontent les diamants.
Réparations de montres et de régulateurs.
Tous les employés de la maison parlent le français et tous les articles sont pleinement garantis.
15oct—2m Mar J.D.

BAUME PECTORAL
AUX NAVETS INDIENS.

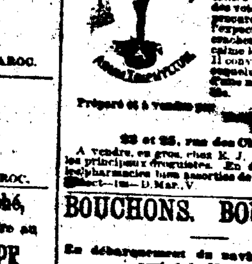

Le Baume Pectoral aux navets indiens guérit complètement les rhumes les plus opiniâtres, les bronchites, les catarrhes, les phthisies au début, les suffocations, les oppressions, les quintes, les maux de gorge et généralement toutes les inflammations des voies respiratoires. Il procure le calme, facilite l'expectoration, arrête les écoulements de sang et calme les accès d'asthme. Il convient aussi dans la coqueluche, qu'il soulage d'une manière remarquable.
Préparé et à vendre par [illegible]
23 et 25, rue des Chanoines [illegible]
A vendre, en gros, chez E. J. HART & Cie, et les principaux droguistes. En détail dans toutes les pharmacies bien assorties de la ville.
9oct—1m—D.Mar.V

BOUCHONS. BOUCHONS.
En débarquement du navire ST. PAUL, arrivé de Marseille:
50 balles BOUCHONS POINTUS de diverses assorties,
25 de BOUCHONS droits pour bouteilles,
15 de do de pour demi-bouteilles.
—EN MAGASIN—
20 balles de BOUCHONS POINTUS,
40 de BOUCHONS droits pour bouteilles et pour demi-bouteilles
20 de de assortis pour dame-jeannes et [illegible].
Sur lesquels nous appelons l'attention de ceux qui mettent en bouteille l'été, le vin de la saison.

J. A. BLAFFER & CO.,
Aux Nos 26, 28 et 30 de la rue Bienville, et 33 de la rue Decatur.
13 nov—1f

Bières! Bières!
2000 barils de farine, des marques suivantes dont nous garantissons: Pride of Louisiana, choix de famille, Union [illegible], [illegible] Becker, [illegible], Rose of the West XXX Extra, General Rousseau XXX, Magnolia, Union [illegible] X.
[illegible] Barils whiskey rectifié,
[illegible] Vieux Bourbon,
[illegible] Caisses champagne "Glen" [illegible]
[illegible] pour Rail-Roads,
[illegible] savon de famille,
[illegible] Mouchoirs d'eau, chaque,
[illegible] "Golden Eagle" Cornet de Tabac,
AUSSI en magasin, Pork, Bacon, Graines, Café, Sucre, Mélasse, etc., etc., à vendre par
12 nov—1f PASCAL & ILSLEY, Nos 74 et 76, rue Poydras.

Café et Confitures de la Havane.
10 sacs CAFÉ de la Havane, 1er choix,
10 caisses CONFITURES,
15 [illegible] et PATE de GOUYAGE en boîtes de différentes grandeurs,
50 caisses CONFITURES des Shakers,
100 [illegible] MACARONIS d'Italie (frais),
En débarquement et à vendre par
11nov—3t J. B. SOLARI, 43, Royale.

Pêches à l'Eau-de-Vie.
500 caisses de LOMPUY, BUCHE & CO.

Fruits à l'Eau-de-Vie.
200 caisses, assortis, de LOMPUY, BUCHE & CO.

Cerises à l'Eau-de-Vie.
200 caisses de LOMPUY, BUCHE & CO.

Fruits au Jus.
50 caisses, assortis, de DUPRAT, CLÉMENT & MAUREL.
A vendre par
T. BAILLY BLANCHARD, Jr.,
12 nov—1f No 38, Vieille-Levée.

VIN DE CHAMPAGNE.
Piper-Heidsieck,
DE H. PIPER & Co., REIMS.
250 paniers bouteilles et demi-bouteilles.
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr.
12nov—1f 38 Vieille-Levée.

WHISKEY RECTIFIÉ.
100 barils MAGNOLIA, de PIKE.
Whiskies Bourbon.
25 barils DANIEL BOONE,
25 " TUSCALOOSA,
25 " NELSON COUNTY,
25 " BELLAR,
25 " WICKLIFFE.
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr.,
12nov—1f 38 Vieille-Levée.

Machines à clarifier le jus de canne à sucre, "Jourdan's Patent"
A VENDRE d'une à six huit, à très bon marché par
M. PESANT,
9 nov—1 m No 1 rue Carondelet.

Tables à Billard "Phelan's" COMPLETES.
A vendre d'une à six à très bon marché par
M. PESANT,
9 nov—1 m No 1, rue Carondelet.

Vin rouge en barriques. Sardines.
EN débarquement du navire Gardner Colby, arrivé de Bordeaux:
30 barriques VIN ROUGE Château Ventenac,
[illegible] caisses de 100/4 boîtes SARDINES, [illegible].
A vendre par A. C. TREMOULET,
[illegible] Vieille-Levée.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 16 NOVEMBRE—CLASSE 271.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
30	17	1	26	33	7?	8	74	31	40	39	2?	15	30

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les bureaux de la Compagnie.
HOWARD, SIMMONS & Co, Contracteurs.
Rue St.-Charles, encoignure l'Union, Nlle-Orléans. En témoignage, nous apposons notre signature Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 16 novembre 1870.
H. PERALTA,
ADAM GIFFEN,
Commissaires.
[illegible] Bureau des Loteries.

Grands arrivages de Marchandises d'Automne et d'Hiver.
LE SOUSSIGNÉ invite les personnes de la ville ainsi que les habitants et marchands de la campagne à venir examiner son magnifique assortiment de vêtements et chapeaux pour hommes et jeunes garçons qu'il vient de recevoir et qu'il offre à des prix si modérés. Il sollicite les ordres d'habillements faits sur mesure et il garantit la justesse.
C. LAZARD,
No 106 rue Vieille Levée encoignure Ste Anne, [illegible] en face du Marché Français.

BONNES NOUVELLES.
Plus de 500,000 paires de
CHAUSSURES
DE TOUS GENRES,
AU "DRAPEAU ROUGE,"
63..........Rue Ste-Anne..........63
PRÈS ROYALE.
Le propriétaire de ce magasin populaire a l'honneur d'annoncer au public qu'après une absence de plus d'un mois à New York, Boston, Newark et Philadelphie, il vient d'arriver avec le plus beau, le plus complet assortiment qui ait jamais paru sur ces marchés. Les relations qu'il vient d'établir avec ces districts manufacturiers lui permettront plus que jamais de tenir tête à la concurrence, pour l'élégance et la qualité de ses chaussures aussi bien que pour la modicité de ses prix. La plus grande partie des articles ci-dessous étant vendus pour le compte des fabricants, le tout sera écoulé sans réserve.
Nous avons
[illegible] paires Congress, prunelle soie, à $1 25
[illegible] do do claqué 1 50
[illegible] B. bouttonée 1 50
[illegible] Chaussures d'enfants [illegible]
[illegible] Bottes d'hommes, valant $10 [illegible]
Tant qu'on Chaussures de fantaisie, telles que [illegible], Balmoral, Antoinette, Français, etc., nous garantissons de vendre au plus bas prix que les autres de cette ville.
[illegible]

J. DE CORTE,
MARCHAND TAILLEUR,
ANNONCE à sa clientèle et au public en général qu'il vient de recevoir d'Europe, par le steamer "Fire Queen," un magnifique assortiment de marchandises françaises et anglaises, casimirs, draps, Velours, soieries, etc. Toute personne désirant des articles élégants et de bon goût trouvera à son magasin, No 15, Rue Royale, les dernières nouveautés de la saison d'hiver.
15 nov—

Le Dr. B. A. POPE
Etant de retour à la Nouvelle-Orléans, y a repris l'exercice de sa profession. Son nouveau cabinet est au No 128 de la rue du Canal, au-dessus du magasin de M. Angé.
3 nov—1m

Water-Works. Water-Works.
C. L. CHAPOTEL,
ENCOIGNURE des rues Bienville et Bourbon, informe l'honneur d'informer le public qu'il est autorisé, par la Compagnie des Water-Works, à installer les tuyaux de plomb, les hydrants, les robinets, etc., et à faire toutes les réparations que ces services nécessitent.
[illegible]

Changement de Magasin.
Mme C. GUSTO, Modiste en Chapeaux et Robes, a l'honneur de prévenir sa clientèle et le public en général qu'elle a transféré son magasin de la rue Bourbon No 19, à la rue Royale No 117, entre les rues St. Louis et Toulouse, où elle prévient le public qu'elle fera, comme par le passé, les Chapeaux, Robes et Confections.
31 nov—61

Modes et Nouveautés EN GROS.
E. L. E. BONNET,
5 : : : CHARTRES : : : 5
PRÈS LA RUE DU CANAL,
VIENT de recevoir un assortiment complet de chapeaux pour dames et fillettes, rubans, fleurs artificielles, velours, plumes, etc., etc., qu'il offre aux marchands de la ville et de la campagne, à des prix très modérés.
5oct—1m

Change.
NOUS achetons des traites à longue et à courte échéance, sur Boston, Providence, Philadelphie et Chicago.
—Egalement—
le Sterling, des Francs et des checks à vue sur le Germania American Bank, de New York.
1 nov—3m PP SALOMON & SIMPSON.

Dissolution de Société.
Mme MONTARDIER annonce à sa nombreuse clientèle, ainsi qu'au public, que son association avec Mme MAITRE, rue Bourbon No 29, est dissoute depuis le 1er septembre et qu'elle continue son commerce, à son domicile, au No 19 de la même rue, entre Canal et Douane. Elle vient de recevoir de France, par le steamer "Fire Queen" un bel assortiment de LINGERIE en tout genre, dernières nouveautés des principales maisons de Paris, pour dames et fillettes et une spécialité d'articles pour deuil. Elle invite les dames à venir visiter son stock. Ses prix sont modérés.
On trouvera toujours chez elle un grand choix de broderie, de toutes dimensions, de jolies [illegible] au mouchoir, dernier genre, du coton [illegible].
[illegible]

[illegible] LEMERE,
[illegible] Rue Royale,
IMPORTATEUR
de VEAUX VERNIS, VEAUX CIRÉS ET MEGISSÉS, CHÈVRES en tout genre,
CHEVREAUX, MOUTONS.
Reçoit par chaque steamer D'EUROPE et de NEW-YORK un bel assortiment de cuirs français et américains, serges anglaises, élastiques, gallons, fil, [illegible], pour machine, grand assortiment d'articles de [illegible] pour chaussures.
Flancomiens Français.
Fils à coudre et pour machine, tiges de [illegible], outils de cordonnier.
CUIRS A SEMELLE DE L'OUEST ET NEW-YORK.
31 août—6 m. PP

Propriétés à vendre et à louer.

Loge d'Opéra.
A CÉDER, pour les Mardis et Jeudis, pendant toute la saison, la loge d'Opéra No K. S'adresser au No 28, rue de la Vieille-Levée.
16 nov—3f

LOGIS A LOUER.
ON désire céder un appartement à une Baignoire grillée à l'Opéra pour le dimanche. S'adresser au No 16, rue Carondelet.
15nov—2f

A LOUER.
LES maisons Nos 97 et 99 rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. Elles viennent d'être complètement réparées et ont cuve, gaz, waterworks, etc.
S'adresser rue de l'Esplanade [illegible] 4 nov—1f

A Louer.
LE beau magasin à quatre étages, No 36 de la rue Vieille-Levée, entre les rues Bienville et Douane.
EGALEMENT—Le magasin à quatre étages, No [illegible] de la rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon.
Pour les conditions, s'adresser à
WM. H. VERDENBURGH,
12 nov—1m No 28 de la rue Poydras.

A VENDRE OU A LOUER.
La propriété No. 163 de la rue des Remparts, Deuxième District—Un terrain de 56 pieds 3 pouces 2 lignes de face à la rue des Remparts, dans l'îlet compris entre les rues Remparts, Ste-Anne, St-Claude et Dumaine, sur 128 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles; les bâtiments qui y sont construits se trouvent dessus et comprennent un grand cottage en briques, à trois étages, [illegible], cuisine et chambres de domestique, cour, hydrant, hangar dans le fond, etc. qui est en excellent état. Prix modéré. S'adresser au No 31 de la rue des Remparts, Premier District, près Commons.
12 nov—1f

Boulangerie à vendre ou à louer.
PAR la mort d'un des associés, la BOULANGERIE bien connue sous le nom de Marshal & Co, encoignure Lafayette & Co., est à vendre ou à louer. L'associé restant voulant se retirer des affaires. Tous les établissements existant depuis plus de trente ans, est avantageusement connu du public, et fait aujourd'hui des affaires considérables.
Pour plus de renseignements, s'adresser sur les lieux, No 125 rue Dryades, entre Poydras et Perdido.
16nov—3t 1er fév.

A Louer.
MAGASIN avec RÉSIDENCE, No 14[illegible] rue Vieille-Levée, entre Jefferson et Ste Anne.
S'adresser sur les lieux.
11 nov—1f

MAISON A LOUER.—La grande maison en briques et à trois étages, avec dépendances, située au No 286 de la rue Royale, entre Dauphine et St-Philippe. On pourra en donner possession immédiatement. A un bon locataire, on sera modéré pour le prix du loyer. S'adresser à
THEO. DANEIGER & SON,
[illegible] rue du Canal, entre Remparts et Bourgogne, près du Temple de Musique de Blanchet.
15nov—1f

A VENDRE—Une magnifique maison de résidence, à étages et vérandah en fer, peinte à neuf, les dépendances en parfait état; avec gaz, cuve, chambres à bains, etc. No [illegible], rue Dumaine, entre Dauphine et Bourgogne. Aussi, un ameublement de salon.
S'adresser à PEPIN & TURCOTTE,
1er nov—1f 180, rue du Canal, coin Baronne.
Maison meublée, dans la rue de l'Esplanade

A LOUER—La maison à étage, nouvellement située, sur l'angle des rues Esplanade et Rousseau (coin de Bourbon), bien bâtie, offrant tous les agréments modernes, à douze minutes, près des meilleurs marchés et écoles de la ville. Le locataire trouvera tout ce qu'on peut avoir justement exigé, en ménage, pianos, etc. de première qualité. S'adresser au
W. F. CHAPMAN,
Au No 2 de la rue Carondelet.

A Louer.
Une jolie maison, située rue Toulouse, No 85, entre les rues Royale et Chartres, contenant six appartements, cuisine et autres chambres, [illegible], le tout en excellent état. Les conditions, s'adresser rue d'Orléans No 25.
[illegible]

A louer,
UN TERRAIN de 120 pieds, rue des Remparts, No [illegible], entre St. Philippe et Ursulines. Une partie des améliorations pourront être démolies par le preneur, avec un bail de 3 à 5 ans. Les propriétaires pour un dépôt [illegible] s'adresser [illegible].
[illegible] de Chartres.